



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Voeu n° V-2018-2

Vœu sur l'Hôpital

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction du Secrétariat Général

Vœu sur l'Hôpital

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le Centre hospitalier de Niort rencontre des difficultés de recrutement de personnels infirmiers et plus globalement un manque de moyens.

Dans ce contexte, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Madame la ministre de la Santé ont été sollicités par le Maire de Niort ainsi que les parlementaires pour intervenir à l'occasion des questions orales auprès du Gouvernement pour qu'une réponse soit apportée au déficit de moyens du Centre hospitalier de Niort. Le conseil de surveillance du Centre hospitalier de Niort a formé un vœu, le 19 octobre 2018, pour que des moyens financiers soient alloués à l'établissement pour permettre les recrutements et les investissements nécessaires.

En effet, le Centre hospitalier de Niort est l'hôpital de recours du département des Deux-Sèvres. Notre département témoigne de l'inégalité constatée entre les territoires et dispose comparativement de moins de moyens financiers.

Le service de psychiatrie, notamment, connaît une situation très difficile sur le plan humain (effectifs) mais aussi pour ce qui concerne certains locaux d'hospitalisation de psychiatrie qui accueillent des patients fragiles nécessitant les soins les plus attentifs.

Ce manque de moyens humains est de nature à compromettre l'efficacité des projets développés par le Centre hospitalier de Niort depuis plusieurs années avec l'engagement de l'ensemble des professionnels alors même que la psychiatrie et la santé mentale sont élevées au rang de priorité dans le cadre du plan national «Ma santé 2022».

Le Conseil municipal de Niort, réunit le 27 novembre 2018 en séance publique, affirme son soutien à ces démarches et demande, afin de garantir l'accès aux soins et un service public de qualité, des moyens supplémentaires pour l'hôpital et notamment :

- Des mesures financières immédiates qui mettent fin à l'extrême situation de tension qui pèse sur l'hôpital public ;
- L'arrêt dès 2019 de la baisse des tarifs et de la régulation prix-volume dans un contexte d'activité stable ;
- La restitution en 2018 des crédits des établissements de santé non consommés pour ne plus faire de l'hôpital la variable d'ajustement des dérapages des dépenses de santé en ville ;
- une réelle volonté politique pour répondre immédiatement à la situation de crise sans précédent que vit la psychiatrie publique ;
- un engagement ferme pour réduire les inégalités territoriales en santé.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

